

Fiche de données de sécurité

I. IDENTIFICATION

Identification du produit utilisée sur l'étiquette

Révisée le 19/02/2015

Nom du produit : AIRWORKS 3.0 – VERGER DE CITRUS
Identificateur du produit : AWPA231, AW231--BX
Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation : Agent liquide de neutralisation des odeurs

Société : HOSPECO
26301 Curtiss Wright Parkway Richmond Heights, OH 44143
Numéro de téléphone en cas d'urgence : Numéro d'urgence : 800 255-3924 (Chem Tel Inc)
Information : 800 321-9832

II. IDENTIFICATION DU OU DES DANGERS

Classification du produit chimique conformément au paragraphe (d) de §1910.1200; SGH

Symboles de dangers :



Classification SGH (système général harmonisé) : Irritation de la peau Catégorie 2; dommages oculaires graves/Irritation des yeux Catégorie 2A; dangereux pour l'environnement aquatique -- Aigu Catégorie 2; liquide inflammable Catégorie 4

Mention d'avertissement SGH : Attention

Danger SGH Liquide combustible; provoque une irritation cutanée, peut provoquer une réaction allergique de la peau; provoque une grave irritation des yeux; toxique pour la vie aquatique.

Précautions SGH :

Précautions de sécurité : Tenir à l'écart des flammes nues. Se laver abondamment après avoir manipulé le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter les lieux de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants et une protection des yeux et du visage.

Procédures de premiers soins : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. S'il est possible de le faire, retirer les verres de contact, le cas échéant. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée : Obtenir des conseils/soins médicaux. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir des conseils/soins médicaux. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir des conseils/soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conservation : Conserver dans une pièce bien ventilée. Tenir au frais.

Élimination : Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux relatifs aux déchets dangereux.

III. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom du produit chimique	Numéro de CAS	%
-------------------------	---------------	---

AIRWORKS 3.0 – VERGER DE CITRUS

Fiche de données de sécurité

3--Octanol, 3,7--diméthyl--	78--69--3	10 à 30
Distillat léger hydrotraité (pétrole)	64742--47--8	10 à 30
Decanal	112--31--2	7 à 15
7--Octen--2--ol, 2,6--diméthyl--	18479--58--8	5 à 10
Naphtalène, 2--méthoxy--	93--04--9	1 à 5
3--Cyclohexène--1--carboxaldéhyde, 2,4--diméthyl--	68039--49--6	1 à 5
Benzèneméthanol, .alpha.--méthyl--, 1--acétate	93--92--5	1 à 5
Acide acétique, éther phénylméthilique	140--11--4	1 à 5
Octanal	124--13--0	0,5 à 1,5
Acide butanoïque, 3--méthyl--, éther éthylique	108--64--5	0,5 à 1,5
CITRAL 95 -- C--1161	5392--40--5	0,1 à 1
6--Octen--1--ol, 3,7--diméthyl--	106--22--9	0,1 à 1
Dodécanal	112--54--9	0,1 à 1

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été conservés comme un secret commercial.

IV. PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Inhalation :	Emmener à l'air frais : Si la respiration est difficile, faire administrer de l'oxygène par une personne formée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle et faire administrer de l'oxygène par une personne formée. Consulter immédiatement un médecin.
Yeux :	Rincer à grande eau pendant au moins 20 minutes en rétractant les paupières de façon fréquente. Incliner la tête pour éviter le transfert du produit chimique dans l'œil non contaminé. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Contact avec la peau :	Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les faire laver. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
Ingestion :	Ne pas provoquer de vomissement et consulter immédiatement un médecin. Boire deux verres d'eau ou de lait pour diluer le produit. Fournir cette fiche de données de sécurité au fournisseur de soins médicaux. Ne provoquer de vomissement qu'en dernier recours. Le vomissement provoqué peut entraîner l'aspiration des matières dans les poumons, ce qui peut causer une pneumonie chimique.
Symptômes et effets les plus importants -- aigus	Aucune donnée disponible
Symptômes et effets les plus importants -- chroniques	Aucune donnée disponible
Notes au médecin :	Aucun renseignement supplémentaire sur les premiers soins n'est disponible

V. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Résumé d'inflammabilité :	Combustible
Moyens d'extinction :	Utiliser de la mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone ou des agents d'extinction à base de produits chimiques secs. L'eau peut être inefficace, mais l'eau pulvérisée peut être utilisée pour éteindre un incendie si elle est appliquée à la base des flammes. L'eau peut absorber la chaleur et protéger le matériau exposé contre les dommages dus à l'incendie.
Moyen d'extinction non recommandé :	Aucune donnée disponible
Risques d'incendie et d'explosion :	Les vapeurs peuvent être allumées par des étincelles, des flammes ou d'autres sources d'ignition si le matériau est au-dessus du point d'éclair, ce qui donne lieu à un incendie (Classe B).

Fiche de données de sécurité

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager vers une source d'ignition et entraîner un retour de flamme. Liquide combustible. Peut former des mélanges explosifs à des températures égales ou supérieures au point d'éclair.

Les contenants vides qui retiennent le résidu du produit (liquide, solide/boue ou vapeur) peuvent être dangereux. Ne pas pressuriser, couper, souder, souder par brasure, percer, écraser ou exposer le contenant à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou à d'autres sources d'ignition. Ces actions peuvent entraîner une explosion qui peut provoquer des blessures, voire la mort.

Méthodes de lutte et protection contre l'incendie : Ne pas entrer dans une zone d'incendie sans une protection appropriée, notamment un appareil de protection respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Lutter contre l'incendie à une distance sécuritaire et à partir d'un endroit protégé à cause des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition potentiels.

Le ou les composants inflammables de ce matériau peuvent être plus légers que l'eau et brûler lorsqu'ils flottent à la surface.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

VI. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions et équipements individuels : Aucun effet sur la santé n'est prévu après le nettoyage de ce matériau si le contact peut être évité. Observer les recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle, disponibles dans la Section VIII de la présente FDS

Méthodes de nettoyage : Aucune considération spéciale concernant le nettoyage des déversements : Collecter le matériau et le mettre au rebut dans une poubelle normale.

VII. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Gestion des mesures et des précautions techniques : Matériau légèrement irritant. Éviter toute exposition inutile. Comme avec tous les produits chimiques, il convient d'observer les bonnes pratiques d'hygiène industrielle lors de la manipulation de ce matériau. Éviter tout contact avec le matériau et de respirer les poussières ou les fumées, et utiliser le matériau uniquement dans une zone bien ventilée. Se laver abondamment après toute manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fixer les contenants au sol et les attacher ensemble lors du transfert du matériau. Les contenants « vides » conservent les résidus du produit (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement à l'épreuve des explosions

Mesures et conditions techniques d'entreposage : Conserver dans un endroit sec et frais. Isoler contre les matières incompatibles. Garder le contenant fermé quand le produit n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit sec et frais. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder à l'écart des sources d'inflammation.

Matières à éviter/Incompatibilité chimique : Agents oxydants forts. Chlorures d'acide. Anhydrides d'acides. Acides forts. Bases fortes. Amines. Agents caustiques (bases). Agents réducteurs forts. Acides. Bases. Agents réducteurs. Agents oxydants

VIII. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ingénierie : La ventilation par aspiration locale ou les autres contrôles techniques sont normalement requis lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit afin d'éviter toute exposition excessive.

AIRWORKS 3.0 – VERGER DE CITRUS

Fiche de données de sécurité

Les contrôles techniques doivent être conçus pour répondre à la norme chimique spécifique de l'OSHA dans 29 CFR 1910. La ventilation est requise pour maintenir l'exposition de l'opérateur à un niveau inférieur aux limites d'exposition publiées. Employer des enceintes d'isolement, de la ventilation locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux de concentration dans l'air inférieurs aux limites d'exposition recommandées

- Protection des voies respiratoires :** La manipulation de ce produit nécessite une protection des voies respiratoires. Utiliser des appareils de protection respiratoire uniquement lorsque la ventilation ne peut pas être utilisée pour éliminer les symptômes ou réduire l'exposition à des niveaux inférieurs aux niveaux acceptables. Observer le programme de protection respiratoire conformément aux exigences 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 lorsque les conditions du lieu de travail exigent l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire. Porter un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH si une exposition est possible.
- Protection des yeux :** Porter des verres de sécurité chimiquement résistants dotés d'écrans latéraux lors de la manipulation de ce produit. Ne pas porter de lentilles de contact. Porter des lunettes et un écran facial
- Protection de la peau :** Porter des gants de protection. Inspecter les gants à la recherche de pénétration chimique et les remplacer à des intervalles réguliers. Nettoyer régulièrement l'équipement de protection. Se laver les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger ou de boire, ou à la fin du travail. Lorsque le contact avec le matériau est probable, porter des gants résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection contre les produits chimiques, des bottes en caoutchouc et des lunettes de sécurité chimique, ainsi qu'un écran facial
- Gants :** Aucun renseignement disponible
- Instructions relatives à la manipulation :** comme avec tous les produits chimiques, il convient d'observer les bonnes pratiques d'hygiène industrielle lors de la manipulation de ce matériau. Éviter tout contact avec le matériau et de respirer les poussières ou les fumées, et utiliser le matériau uniquement dans une zone bien ventilée. Se laver abondamment après toute manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fixer les contenants au sol et les attacher ensemble lors du transfert du matériau. Les contenants « vides » conservent les résidus du produit (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement à l'épreuve des explosions

Paramètres de contrôle :

Nom du produit chimique	ACGIH TLV--TWA	ACGIH STEL	OSHA PEL
Aucune donnée disponible	Aucun TLV		Aucun PEL établi

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES État

physique :

Liquide	
Couleur :	Jaune très pâle
Odeur :	Comparable à la norme
Seuil olfactif :	Aucune donnée
pH :	Non disponible
Point de fusion/Point de congélation :	-22,7 °C (-9 °F)
Point d'ébullition initial :	171 à 173 °C (160 à 163 °F)
Point d'éclair :	63 °C (145 °F)
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible
Limite inflammable/explosive supérieure :	6.0
Limite d'inflammabilité/d'explosivité inférieure :	1.2
Humidité absolue :	> 1

AIRWORKS 3.0 – VERGER DE CITRUS

Fiche de données de sécurité

Densité relative :	1
Hydrosolubilité :	Hydrosoluble -
NonCoefficient de partage octanol/eau :	3,3 à 20 °C (68 °F)
Température d'auto-inflammation :	200 °C
Éléments volatils, pourcentage par poids :	0.0
Poids volumétrique :	39.372

X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Aucune donnée disponible
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune donnée disponible
Conditions à éviter :	Aucun connu. Chaleur, flammes, étincelles, contamination, températures élevées, températures extrêmes, lumière directe du soleil
Matières à éviter/Incompatibilité chimique :	Agents oxydants forts. Chlorures d'acide. Anhydrides d'acides. Acides forts. Bases fortes. Amines. Agents caustiques (bases). Agents réducteurs forts. Acides. Bases. Agents réducteurs. Agents oxydants
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

XI. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration : Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation

Les symptômes les plus importants : Aucune donnée disponible

Organes cibles potentiellement affectés par l'exposition : Reins, yeux, peau, système nerveux, voies respiratoires

Les interactions chimiques qui modifient la toxicité : Aucun connu

États pathologiques aggravés par l'exposition à ce produit : Maladie des reins, maladie des yeux, maladie de la peau, notamment l'eczéma et la sensibilisation, maladie respiratoire, notamment l'asthme et la bronchite

Effets immédiats (aigus) sur la santé dus à la voie d'exposition :

Irritation due à l'inhalation :	Peut provoquer une irritation respiratoire.
Contact avec la peau :	Peut entraîner une irritation cutanée modérée, une délipidation et une dermatite. Ne devrait pas causer de dommage permanent.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner une irritation modérée, des larmoiements et des rougeurs, mais ne devrait pas causer de dommages permanents sur le tissu oculaire.
Irritation après ingestion :	Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac. Peut causer un malaise abdominal, de la nausée, des vomissements et de la diarrhée. L'aspiration du matériau dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique.
Toxicité après ingestion :	Nocif si avalé.

Effets à long terme (chroniques) sur la santé :

Cancérogénicité :	Il a été démontré qu'aucune substance ne cause le cancer dans les études à long terme sur l'animal. N'est pas cancérogène selon la NTP, l'IARC et l'OSHA.
Toxicité pour la reproduction :	pas de données disponibles pour indiquer que le produit ou tout composant présent à plus de 0,1 % peuvent entraîner des anomalies congénitales.
Mutagénicité des cellules germinales :	pas de données disponibles pour indiquer que le produit ou tout composant présent à plus de 0,1 % sont mutagènes ou génotoxiques.
Inhalation :	L'exposition prolongée et/ou répétée peut entraîner une grave irritation des voies respiratoires, des étourdissements, une faiblesse, de la fatigue, de la nausée, des maux de tête et une perte de conscience.
Contact avec la peau :	Le contact fréquent ou prolongé peut provoquer une irritation cutanée modérée, une

Fiche de données de sécurité

délipidation et une dermatite. Ne devrait pas causer de dommage permanent.

Données toxicologiques des composants :

Nom du produit chimique **Numéro CAS** **LD50/LC50**
Aucune donnée disponible

Le produit chimique a-t-il été classé comme étant cancérigène per la NTP, l'IARC ou l'OSHA?

Nom chimique	OSHA : cancérigène	IARC : cancérigène	NTP : cancérigène
Aucune donnée			

XII. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Vue d'ensemble : Ce matériau ne devrait pas être préjudiciable pour l'environnement.
Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible
Persistance : Aucune donnée disponible
Bioaccumulation : Aucune donnée disponible
Autres effets indésirables Aucune donnée disponible

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit chimique **Numéro CAS** **Aquatique EC50 crustacés** **Aquatique ERC50 algues** **Aquatique LC50 poissons**
Aucune donnée disponible

XIII. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Description des déchets du produit usagé : La matériau usagé ou mis au rebut est un déchet dangereux.
Description des déchets de l'emballage Aucune donnée disponible

vide :

Méthodes d'élimination: NE PAS ÉVACUER DANS LES ÉGOUTS, SUR LE SOL OU DANS TOUT PLAN D'EAU. Toutes les pratiques d'élimination doivent être conformes aux lois et réglementations fédérales, d'État/provinciales et locales. Les réglementations peuvent varier selon l'endroit. La caractérisation des déchets et la conformité avec les lois applicables sont une responsabilité qui incombe uniquement au producteur de déchets. Comme votre fournisseur, nous n'avons aucun contrôle sur les pratiques de gestion ou les processus de fabrication des parties qui interviennent dans la manipulation ou l'utilisation de ce matériau. Les renseignements présentés ici concernent uniquement le produit quand il est utilisé comme prévu, conformément à la présente FDS. Pour le produit non utilisé et non contaminé, les options préférées comprennent l'envoi à un incinérateur agréé et autorisé ou à un autre dispositif de destruction thermique. Les différentes agences fédérales, d'État ou provinciales peuvent avoir des réglementations spécifiques concernant le transport, la manipulation, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination de ce produit, qui ne peuvent pas être abordées dans la présente FDS. L'utilisateur doit réviser ces réglementations pour assurer la conformité totale à toutes les réglementations applicables.

Code(s) d'élimination des déchets : D001

XIV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

AIRWORKS 3.0 – VERGER DE CITRUS

Fiche de données de sécurité

Description de l'expédition terrestre du DOT américain : Aucune restriction
Description de l'expédition IATA : Aucune restriction
Description de l'expédition IMDG : Aucune restriction

XV. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut TSCA Tous les composants de ce produit figurent sur l'Inventaire du TSCA.

Nom du produit chimique	Numéro de CAS	Réglementation	Plage de pourcentages
N590 Composés aromatiques polycycliques (PAC)	93--04--9	SARA 313	1 -- 5

XVI. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 13/10/2014

Avis de non-responsabilité : Important : Bien que les descriptions, données et informations contenues dans le présent document soient présentées de bonne foi et que nous les pensions exactes, elles sont fournies uniquement à titre de conseils. Étant donné que de nombreux facteurs peuvent influencer le traitement ou l'application/l'utilisation du produit, nous vous recommandons d'effectuer une évaluation afin de déterminer la compatibilité du produit à votre usage particulier avant de l'utiliser. Rien dans le présent document ne doit être interprété comme une recommandation d'enfreindre des brevets existants ou de violer des lois ou réglementations. Aucune garantie de quelque type que ce soit, explicite ou implicite, y compris concernant l'adéquation à un usage particulier, n'est donnée pour le produit décrit. Nous n'assumons AUCUNE responsabilité pour les blessures dues à la mauvaise utilisation ou application de ce produit, ou qui peuvent résulter de l'inhalation, de l'ingestion, de l'absorption ou de tout autre contact avec ce produit. Les descriptions, informations ou données fournies ne doivent en aucun cas être considérées comme faisant partie de nos conditions générales de vente. De plus, les descriptions, données et informations fournies dans les présentes sont données gratuitement. Nous n'assumons aucune obligation ni responsabilité pour la description, les données et les informations fournies. Toutes les données sont données et acceptées à vos risques et périls.